

3. Conduite du vignoble

3.1. Agriculture raisonnée

Les vignes du Domaine sont exploitées en agriculture raisonnée. Ce type d'agriculture correspond à des démarches globales de gestion de l'exploitation qui visent, au-delà du respect de la réglementation, à renforcer les impacts positifs des pratiques agricoles sur l'environnement et à en réduire les effets négatifs, sans remettre en cause la rentabilité économique des exploitations¹.

Aucun engrais chimique n'est déposé sur les vignes, uniquement un engrais organique. Les traitements sont effectués de manière raisonnée et non systématique.

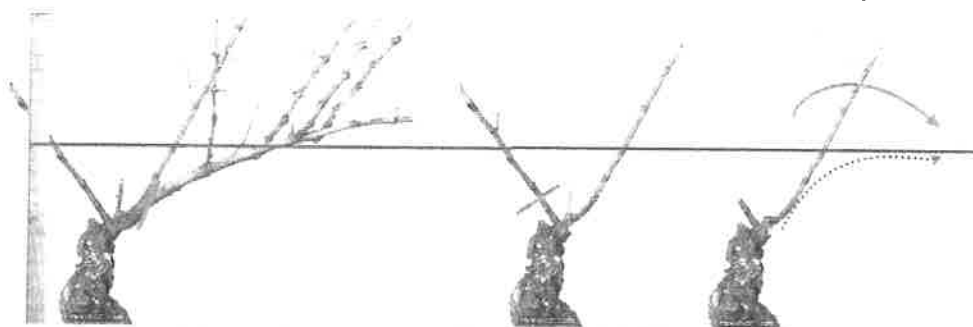
Par ailleurs, la terre autour des pieds de vignes et dans les allées est labourée afin de ne pas avoir recours au désherbage chimique (pas non plus d'anti-germinatif).

La culture raisonnée favorise l'utilisation de pratiques agricoles durables : conserve les ressources naturelles, protège l'environnement et assure une meilleure qualité des baies.

3.2. Travail de la vigne

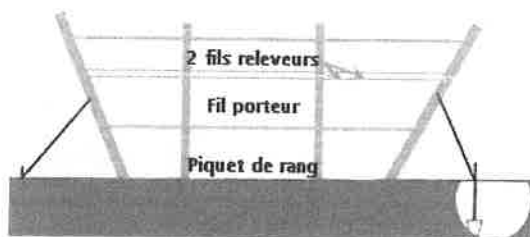
En janvier, la taille de la vigne sert à la régulariser et à prolonger sa production. Elle permet aussi une augmentation de la production en diminuant sensiblement le nombre des grappes et par conséquent à augmenter leur grosseur; les récoltes seront ainsi plus régulières d'une année sur l'autre.

Dans le vignoble, la taille des vignes est en Guyot simple « bourguignon ». C'est une taille longue, caractérisée par une baguette fructifère à 6 yeux environ installée dans le sens du palissage, sur le fil porteur, et un courson de rappel assez court à 2 yeux pour le renouvellement de baguette.



Ce système est utilisé en particulier pour les cépages dont les yeux de la base sont peu ou pas fructifères. Il nécessite un palissage complet, de hauteur variable en fonction des variétés, des conditions climatiques et de la productivité.

Schéma théorique d'un palissage



Le palissage de l'ensemble des vignes est conduit haut sur 4 fils dont 2 fils releveurs. Le palissage est un travail qui vise à séparer les brins de vignes entre eux afin d'étaler la végétation entre les fils. L'objectif est surtout de séparer les raisins, éviter leur contact, source de pourriture. Chaque pied est séparé de l'autre pied par la mise en place d'une agrafe. La vigne ainsi agrafée forme des rangs bien distincts.

¹ Source : FARRE, Forum de l'Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement, <http://www.farre.org>